Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère éducation nationale

Ministère de l'éducation nationale

Le Directeur adjoint de cabinet

Paris, le 1 JAN. 2014

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez appelé l'attention de Monsieur Vincent PEILLON, ministre de l'éducation nationale, sur l'évolution des métiers et, plus particulièrement, sur la situation des animateurs-formateurs chargés des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE).

Sensible à votre démarche, le ministre m'a personnellement demandé de vous répondre.

Soyez assuré que nous sommes très attentifs aux conditions d'exercice des animateurs-formateurs TICE et à l'apport essentiel de leur travail dans le déploiement du numérique à l'école.

Dans le cadre de la réflexion sur l'évolution des métiers de l'éducation nationale, le groupe de travail 5 consacré aux missions des enseignants du 1er degré intègrera cette question afin d'élaborer des perspectives d'évolution qui permettront une meilleure reconnaissance de leur travail.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement

Bernard LEJEUNE

Monsieur Christian CHEVALIER
Secrétaire général
Syndicat des enseignants - UNSA
209 Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Référence à rappeler : BDC/2014000055/SC/NP